

'LECTURES' PUBLIQUES À QUÉBEC AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Pierre Rajotte

CHACQUE ÉPOQUE," ESTIME Tzvetan Todorov, "a son propre système de genres, qui est en rapport avec l'idéologie dominante . . . une société," ajoute-t-il, "choisit et codifie les actes qui correspondent au plus près à son idéologie; c'est pourquoi l'existence de certains genres dans une société, leur absence dans une autre, sont révélatrices de cette idéologie." Ainsi, au dix-neuvième siècle, dans une société où la préservation de la nationalité canadienne-française renforce la thèse de l'utilitarisme moral et économique au détriment de la littérature "légère," il n'est pas étonnant que les genres dits "sérieux" et "utiles" soient préférés à d'autres, comme le roman, jugés "futiles," voire "nuisibles." Le cas de la conférence publique, mieux connue à l'époque sous le terme anglais de "lecture" publique, l'illustre on ne peut mieux. Pour l'ensemble du Québec, une recherche sommaire nous a permis de relever plus de mille conférences au dix-neuvième siècle, dont près de quatre cents publiées *in extenso*. L'ampleur que connaît cette pratique au Québec pendant le dix-neuvième siècle nous a conduit à nous interroger sur sa signification.

Les dimensions restreintes de cet article ne nous permettant pas de reconstituer les contextes de production, de diffusion et de réception de la pratique, pas plus d'ailleurs que d'analyser en détail l'inscription du littéraire dans les conférences, nous nous limiterons à en rappeler brièvement l'origine, à proposer quelques notes pour une typologie de la conférence et à signaler quelques traits qui distinguent la pratique dans la ville de Québec au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Mentionnons qu'il ne s'agit que d'un travail de défrichage et que nos recherches à venir nous obligeront soit à nuancer soit à poursuivre encore plus loin certaines de nos hypothèses.

On peut distinguer au moins trois causes essentielles qui ont favorisé le développement de la pratique de la conférence. D'abord une cause sociale liée au divertisse-

ment. Avec la croissance des villes et du commerce à la fin du dix-huitième siècle, on voit apparaître au Bas-Canada une bourgeoisie de marchands et de professions libérales, qui prend sa place aux côtés de l'administration coloniale et des anciennes familles seigneuriales. Peu à peu, le climat culturel et intellectuel va se ressentir de ce gonflement des classes aisées; notamment on assiste au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle à la fondation de nombreux journaux, de bibliothèques publiques, de librairies, et les premières sociétés culturelles où sont prononcées de "lectures" publiques.

On aurait tort cependant de voir uniquement dans la conférence l'occasion d'un divertissement pour une bourgeoisie qui s'ennuie l'hiver. Si quelques conférences de la Société littéraire et historique de Québec (1824) et de la Natural History Society of Montreal (1825) par exemple ne sont que d'aimables divertissements, plusieurs présentent un intérêt scientifique incontestable et font connaître des aspects nouveaux de la géologie ou de l'histoire naturelle du Canada. De là, selon nous, la seconde cause que l'on pourrait qualifier de "heuristique." En ce dix-neuvième siècle, riche en découvertes scientifiques déterminantes, les chercheurs ont bientôt senti le besoin de se grouper en sociétés savantes pour partager et faire connaître leurs recherches sous la forme d'exposés oraux. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la fondation d'associations comme la Société d'agriculture du Canada (1789), la Société littéraire et historique de Québec (1824), la Société médicale de Québec (1826) et la Société pour l'encouragement des sciences et des arts (1827).

Enfin une cause politique: en effet, l'expansion considérable de la pratique de la conférence publique, en tant qu'activité propre à de nombreuses associations volontaires au cours du dix-neuvième siècle, ne peut être saisie que si on la replace dans une nouvelle perspective d'accès au pouvoir. L'importance accordée à l'exercice pratique de la parole en public apparaît en fait comme un corollaire de la promotion de l'éloquence en tant que facteur déterminant de la représentation publique. Depuis l'Acte constitutionnel de 1791, la richesse et la noblesse ne sont plus les seuls discriminants pour accéder au pouvoir. Un cens fixé suffisamment bas permet à chaque citoyen, quels que soient sa fortune et son rang, de siéger à l'Assemblée. En principe, à peu près n'importe qui peut briguer les suffrages des électeurs. En pratique cependant, n'est pas élu qui veut. Depuis que l'on a admis que la vérité surgit de la discussion et que l'on a conçu la Chambre comme une enceinte pour la discussion, il va de soi que les meilleurs "debaters" sont ceux qui détiennent le plus de connaissances et manient le mieux les ressources de la parole. C'est dans cette perspective que sont fondées de nombreuses associations volontaires et qu'est pratiquée la conférence publique au cours du dix-neuvième siècle. Il s'agit à une époque où la maîtrise de la parole, comme de l'écriture, peut mener aux premières places de l'Etat, d'en organiser l'exercice et de répondre ainsi aux besoins de jeunes hommes instruits et avides des succès qu'assurent l'éloquence et la rhétorique, soit les élé-

ments constituants des pratiques constitutives de l'opinion publique au sens défini par Jürgen Habermas dans *l'Espace public* (1986).

En fait, bien que dès la Conquête, les Britanniques forment des associations et s'adonnent aux "publics lectures," les Canadiens tardent à en faire autant. C'est qu'ils trouvent dans la Chambre d'assemblée, auquel ils ont accès depuis l'Acte constitutionnel de 1791, le moyen ultime d'établir un rapport de force avec le gouvernement et de défendre leur nationalité. Ce n'est cependant plus le cas au lendemain de l'Union en 1840; qui les oblige à trouver un nouveau lieu où la nationalité canadienne-française puisse se définir et se développer. À l'exemple des Britanniques, on décide alors de se regrouper en associations pour former des bibliothèques publiques et organiser des conférences grâce auxquelles on tente de définir la spécificité de la nationalité canadienne-française et on propose différents moyens — l'agriculture, l'économie, l'industrie, l'éducation, l'histoire, etc. — de la soustraire à la menace de l'assimilation. Jamais avant 1840 la pratique n'a été promue avec autant d'insistance. Aussi les résultats sont-ils à la mesure de la promotion. Au cours des décennies 1840, 1850 et 1860, le phénomène associatif — tout comme les activités qui y correspondent, en l'occurrence les conférences — connaît un succès sans précédent, à telle enseigne qu'il entraîne en 1851 la promulgation de la loi des "associations de bibliothèques" qui prévoit des subventions pour les associations qui s'en prévalent. Dès lors, sont fondées dans l'ensemble du Québec, des associations dites "littéraires" qui visent à favoriser l'instruction mutuelle et à créer une culture publique à l'aide des deux médias caractéristiques du dix-neuvième siècle: la presse et la tribune.

Note pour une typologie de la conférence publique

Préalablement au travail typologique, il est utile de faire brièvement le tour des lieux communs à travers lesquels la notion de conférence publique se dessine, dans la commentaire ordinaire. Les rares travaux auxquels nous pouvons nous référer situent la conférence dans ce qu'il est convenu d'appeler la "prose d'idées," et le discours réflexif. Dans les *Archives des Lettres canadiennes*, David Hayne définit "les conférences, les causeries ou lectures publiques" comme des discours,

dont les titres varient ("Considérations sur . . .", "Observations sur . . .", "De l'importance de . . ."), mais dont les préoccupations sont constantes: présenter dans un contexte personnel, quoique souvent devant une assistance, une réflexion sur une question précise, avec l'intention de persuader l'auditeur ou le lecteur éventuel de la valeur d'une thèse ou de l'utilité d'une conduite quelconque. (13)

La conférence relève également de la "littérature orale: nous avons affaire à des essais oraux." (13) Il importe toutefois de la distinguer d'une "littérature orale" liée à la mentalité populaire et à un substrat folklorique, et dont les genres principaux sont la chanson folklorique et le conte populaire. La conférence ressortit

plutôt à l'éloquence (politique, académique, sacrée ou libre). Elle participe, estime Yvan Lamonde, de "la culture rhétorique du dix-neuvième siècle." (49) Les conférenciers visent non seulement à dissenter sur une question précise, mais à le faire dans une certaine forme qui peut aller jusqu'à la parade d'érudition. Leur discours est d'abord un texte écrit destiné à être lu ou déclamé devant un auditoire initié ou non, un peu comme du théâtre. Selon Marcel Lajeunesse, "la conférence publique du Cabinet de lecture était préparée à l'avance, était rédigée dans un texte suivi et était lue devant un auditoire. Les mots de présentation ou de remerciement d'un conférencier pouvaient être improvisés, mais jamais la conférence elle-même." (87) D'ailleurs, il n'est pas rare que les conférences fassent l'objet d'une publication, confirmant ainsi l'hypothèse du texte écrit.

La conférence fait également partie de la "littérature scientifique." Pour une part, elle prétend à la simple expression, à la froide démonstration de ce qui est, et se réclame d'un parti-pris de scientificité. Enfin, un autre terme générique qu'on pourrait retenir est celui de la "littérature de combat." Comme la plupart des autres genres à l'époque, mais souvent de façon plus explicite parce qu'elle s'y prête quand même mieux, la conférence quitte rarement les allées de l'engagement social et politique. Qu'il suffise de rappeler l'emploi qu'en ont fait les ultramontains et les libéraux dans la lutte qui les opposait au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Ces différentes caractéristiques de la conférence publique, qu'il faudrait évidemment approfondir, préciser et compléter, soulèvent au moins trois types de question : la question topique de son organisation (quelle forme ?), la question économique de ses énoncés (quel sujet ?), et enfin la dynamique de son efficace (quel type d'effets?). Or, le problème qui se pose *a priori*, c'est la difficulté de résoudre les deux premières. Tant par sa diversité formelle que par son hétérogénéité thématique, la conférence constitue en effet un genre "atopique" sous lequel il est pratiquement impossible de subsumer un type déterminé et unique de texte.

Ce qui d'une part crée la confusion, c'est qu'elle n'a pas de forme reconnue et reconnaissable. Même si on la retrouve le plus souvent sous une économie dialectique qui lui est propre, elle peut venir à l'occasion se fixer à l'intérieur de formes discursives fort diverses. On sait par exemple que quelques conférences se présentent sous la forme de récits, en particulier de récits historiques ou de voyage, certaines sous la forme de biographies, d'autres empruntent au genre didactique, certaines enfin représentent ni plus ni moins que des traités scientifiques. Mais ce qui ajoute à la confusion, c'est qu'en même temps qu'elle semble flirter avec diverses formes sans jamais se fixer, la conférence donne également lieu à des discours d'origine fort variée : les discours de l'historien, du naturaliste, de l'économiste, du philosophe, du médecin, de l'astrologue et du littéraire, chacun recourant à son propre lexique et réitérant le préconstruit de son idéologie. Or devant cette disparité de formes et de sujets, force est de reconnaître à première vue l'extrême

difficulté de considérer et de décrire la conférence en termes de genre constitué, faisant l'objet de règles et de contraintes *a priori*.

Malgré tout, pour peu qu'on s'y intéresse, il est possible de restreindre la dynamique du genre à une double tangente et par là même à une double postulation : celle du discours doxologique (discours d'opinions) et celle du discours scientifique (discours du savoir). Rares sont les conférenciers, en effet, qui, pour traiter leur sujet, ne se prononcent pas dans un sens ou dans l'autre. Tout en particularisant la conférence, cette double virtualité en définit le profil à la fois théorique et problématique.

La pratique de la conférence publique à Québec

La pratique de la conférence publique à Québec pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle se situe au confluent du discours scientifique et doxologique. Dans la situation d'énonciation qui est la sienne, elle se présente comme un discours du savoir. C'est effectivement le cas de certaines conférences scientifiques données dans les sociétés savantes dont nous avons déjà parlé. D'autres conférences en revanche, participent du discours doxologique en ce qu'elles constituent, comme le dit Jean Terasse au sujet de l'essai, "le produit d'une tension entre deux désirs apparemment contradictoires: décrire la réalité telle qu'elle est en elle-même et imposer un point de vue sur elle." (129) Il n'est pas rare en effet que les conférenciers cherchent à susciter une prise de position sur la réalité qu'ils dévoilent. Ils font participer leurs auditeurs à une expérience globale dans laquelle la réalité est perçue comme littéraire, ils les intègrent au contexte à propos duquel ils ont décidé de dire quelque chose, tout en y étant eux-mêmes engagés. Si bien qu'ils recourent, autant dans l'ordre de leur discours que dans leur discours même, à des procédés qui agissent non seulement sur leur public, mais sur la réalité qu'ils décrivent. À la limite, leur discours vise à constituer les faits plutôt qu'à les constater. L'important n'est pas tant de dire ce qui est vrai que de rendre vrai ce qui est dit. Ainsi, quand l'abbé Jean Holmes (*Conférences de Notre-Dame de Québec*, 1850), ou l'abbé Jean Langevin ("Aperçu de l'histoire de Québec sous la domination française de 1535 à 1659 et de 1659 à 1759," dans *Le Journal de Québec*, du 10 et 13 février 1849, du 2, 4, 6 et 9 avril 1850), tout comme Charles Thibault, Hyacinthe Rouxel, François-Xavier Trudel et d'autres encore à Montréal, définissent la nation canadienne-française comme un regroupement de catholiques chargés par la Providence d'une mission spirituelle en Amérique, ils ne constatent pas un fait qui a préexisté à leur intervention discursive. Ils énoncent avant tout la volonté qu'il en soit ainsi. Par là ils réalisent la synthèse projective de la connaissance sociale ou, pour reprendre les termes de Roland Barthes, ils réussissent à "donner le réel sous sa forme jugée." (21)

On ne saurait par ailleurs faire fi de l'inscription du littéraire dans le texte des conférenciers. Même si la visée de ces derniers est en principe de saisir l'extra-texte et de représenter objectivement une des vérités du monde, il n'est pas rare que leur discours renvoie à d'autres discours et que, partant, entrent en jeu des référents textuels. En fait, puisque le réel ne se dit pas, la représentation qu'on en fait doit le céder à la reproduction d'un savoir déjà acquis, d'un imaginaire social, d'un récit des événements du monde. Il y a alors absence de référent dans le sens où l'entend Todorov quand il souligne que les mots employés par l'écrivain "n'ont pas de référent (dénotatum) mais uniquement une référence qui est imaginaire." (*Littérature*, 117) Ainsi, lorsque dans sa conférence intitulée "De l'intelligence dans ses rapports avec la société," Étienne Parent déclare que "l'avenir" est un "vrai labyrinthe où l'on court risque de se perdre, si comme Thésée, l'on ne se munit du fil d'Ariane," ou que Marc-Aurèle Plamondon compare l'éducation à un "nouveau Prométhée" qui "sut réveiller, dans tous les états de la société, des milliers d'intelligences," (*La Minerve* 20 février 1852, 2;) nous avons affaire à des formulations qui relèvent de l'imaginaire, c'est-à-dire à des signifiés où vient se refléter la marque d'une intertextualité mythologique. Ainsi conçu, le référent, qu'il soit allusif, citationnel ou analogique, affiche ostensiblement sa nature littéraire.

Enfin, on aurait tort de soutenir que les conférenciers, sacrifiant tout à l'information exacte et utile, aient négligé pour autant le plaisir de l'auditeur. Force est de reconnaître, en effet, que l'*a priori* de véridicité qui caractérise la majorité des conférences s'accompagne souvent d'un effet de lecture qui est aussi un effet d'agrément. Qui plus est, l'emploi de procédés rhétoriques montre que certains conférenciers ne sont pas de simples observateurs; contrairement aux scientifiques, ils tirent parti de la richesse des mots. Ils ne récusent pas la fonction poétique du langage, ils cherchent plutôt à l'utiliser. Si bien que sans cesser d'informer et d'instruire, leur discours vise également à divertir, voire à séduire, alliant ainsi "l'utile à l'agréable" — soit la formule restrictive dont on se servira longtemps au dix-neuvième siècle pour définir le statut de la "bonne" littérature.

Outre sa nature doxologique, la conférence à Québec se distingue nettement par sa dimension cognitive et sa thématique historique. L'influence de la Société littéraire et historique de Québec, de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau et des conférences de l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, de même que l'absence de véritable antagonisme idéologique, auraient aiguillé la pratique dans une voie plus didactique que polémique.

Fondée en 1824, la Société littéraire et historique de Québec inaugure sur une base régulière la pratique de la conférence à Québec. Un aperçu des sujets traités de 1827 à 1891 révèle un intérêt marqué pour les questions scientifiques et historiques. Si l'on s'en tient aux chiffres de Ginette Bernatchez (184), sur 374 conférences, 167 (44.9%) vont aux Sciences (70 aux sciences naturelles) et 114 (30.6%) à l'Histoire (66 à l'histoire profane). Au cours de la période 1829-50,

soit celle qui précède la fondation des associations proprement francophones, 113 conférences y sont prononcées (111 en anglais et 2 en français), 71 sont publiées (69 en anglais et 2 en français). Plus de la moitié portent sur des questions de science naturelle, de mathématique et de physique, ce qui est peu dire sur le caractère scientifique dont se réclame la société. Qu'elle ait contribué à orienter la pratique de Québec dans une voie scientifique et "cognitive," on peut certes le supposer. En tant que pionnière, elle fut longtemps considérée comme un modèle de société culturelle. Les associations canadiennes-françaises qu'on voit surgir après 1840 dans la vieille capitale, en sont des répliques plus ou moins fidèles. Dans l'ensemble, elles poursuivent les mêmes buts soit de répandre les connaissances utiles sur l'histoire naturelle, civile et littéraire, et emploient à cette fin les mêmes moyens: bibliothèque, salle de lecture, musée et "lectures" publiques.

L'absence d'antagonisme réel aurait également largement jouée en faveur d'une pratique plus didactique. Si à Montréal, diverses circonstances, notamment la rivalité grandissante entre libéraux et ultramontains, favorisent les débats autour de sujets d'actualité et accentuent le caractère polémique et dialogique des conférences, il en va tout autrement à Québec. D'abord la plupart des associations "littéraires" se défendent bien d'être hostiles à la religion et de favoriser les discussions politiques. D'un autre côté, le clergé de Québec, plus local et plus modéré que celui de Montréal, a moins tendance à recourir systématiquement à des schèmes européens extrêmes pour illustrer des réalités autochtones tout à fait différentes. Autrement dit, il a moins tendance à voir partout des ennemis de l'Église et, du coup à provoquer la riposte libérale. Il n'hésite pas cependant à intervenir quand la situation l'impose. C'est ainsi que l'Institut canadien de Québec, ayant annoncé en 1886 une conférence par Arthur Buies, a dû finalement sacrifier le polémiste, après que le cardinal Taschereau eut cru bon de rappeler aux directeurs la récente condamnation de *la Lanterne*.

À défaut de discuter de sujets politiques, religieux, philosophiques, bref contentieux, on se rabat alors sur les questions historiques. En fait, au moment où sont fondées des associations francophones comme la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques (1843), la Société de discussion de Québec (1844 ?), l'Association des instituteurs de Québec (1846), l'Institut des artisans de Québec (1848), l'Institut canadien de Québec (1848), la Chambre de lecture de Saint Roch (1850), l'Institut catholique de Saint Roch (1852), et l'Académie canadienne de Québec (1857), l'histoire, et en particulier l'histoire nationale, connaît une vogue sans précédent au pays. À ce chapitre, la parution de *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, et *a fortiori* la valorisation de la nationalité qu'elle suscita, fut une véritable révélation pour la plupart des Canadiens. Jusqu'alors, ces derniers avaient ignoré presque complètement leur passé et se tenaient pour des vaincus. Pour la première fois, ils se voyaient dans un rôle différent de celui dans lequel on avait bien voulu les confiner. Depuis la Conquête, les rapports

entre Anglais et Canadiens contribuaient à entretenir un sentiment d'humiliation chez les vaincus. Dans les faits, la suprématie de plus en plus absolue des premiers sur le commerce, l'industrie et le haut fonctionnarisme accentuait d'autant le sentiment d'infériorité des seconds. En outre, la seule perception que les Canadiens avaient d'eux-mêmes, de leur histoire leur venait de certains chroniqueurs anglophones, comme William Smith (*History of Canada*, 1815), John Fleming (*Political Annals of Lower Canada* [...], 1828), ou John MacGregor (*British America*, 1832), qui, plus souvent qu'autrement, confortaient la position des Britanniques. L'échec de la Rébellion de 1837-1838, la répression et qui plus est le rapport Durham, loin de remédier à la situation, la révélaient aux yeux de tous.

Désormais, la vérité historique allait donc servir d'exutoire et permettre de se défaire d'une véritable tunique de Nessus, l'humiliation collective. Non seulement espérait-on retirer du passé une forme de fierté nationale, mais aussi un enseignement sur les façons d'assurer l'avenir de la nation.

L'histoire est peut-être encore plus la maîtresse de la vie pour les peuples à qui elle apprend comment se fondent et se soutiennent les empires, comment ils arrivent à un haut degré de prospérité, ou comment ils en déchoient, les remèdes héroïques qui les empêchent de périr, ou les fautes qui précipitent leur ruine.

(Chouinard, 3)

Comme on le sait, l'impact à Québec de l'*Histoire du Canada* de Garneau, et un peu plus tard des conférences de l'abbé Ferland, a été le ferment d'une véritable mode dans la production littéraire. Au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les ouvrages, études et articles qui font référence à l'histoire se multiplient, les uns reprenant la thèse de Garneau, les autres la contestant. La poésie, le roman, le conte, le théâtre, tous les genres littéraires enfin, rappellent chacun à sa façon, les exploits des ancêtres et les desseins spéciaux de la Providence sur la nation canadienne. La conférence publique n'y échappe pas et l'histoire devient un sujet de prédilection. À l'Institut canadien de Québec notamment, sur 274 conférences prononcées entre 1848 et 1914, l'histoire ressort nettement avec 166 conférences, soit 61 % du corpus global. De ces 166 conférences, la part du lion va surtout à l'histoire moderne, de même qu'aux mémoires et aux biographies avec respectivement 40 et 35 mentions (voir la thèse de Daniel Gauvin, "L'Institut canadien de Québec et la vie culturelle à Québec 1848-1914," Université Laval, 1984, 162). L'importance accordée à l'histoire ne s'arrête cependant pas là, car dans la conférence, comme dans la plupart des autres pratiques à l'époque, se manifeste ce que Henri-Irénée Marrou a appelé "une véritable inflation des valeurs historiques." (13) Non seulement les sujets traités ressortissent à l'histoire, mais plus encore peut-être la façon de les traiter. Nombreux en effet sont les conférenciers qui, pour étayer leur propos, empruntent au passé des précédents, des exemples et des arguments. À leurs yeux, l'Histoire enseigne que les mêmes causes engendrent les mêmes effets. Aussi tient-elle lieu d'explication suprême, de référent spontané.

La prédominance du discours historique dans les conférences, et par le fait même d'une certaine revendication scientifique, ne constitue cependant pas en soi un obstacle au discours littéraire. C'est que la plupart des conférences s'inscrivent dans une longue tradition d'indistinction entre les deux genres. Jusqu'au dix-neuvième siècle, les œuvres des historiens ont tenu dans la littérature française une place aussi importante que dans celle de l'Antiquité: Montesquieu et Michelet comptent parmi les plus grands écrivains de leur temps, au même titre qu'Hérodote ou Thucydide, Tite Live ou Tacite. Beaucoup d'écrivains, en pratiquant comme Voltaire, avec un égal succès, en même temps que le genre historique bien d'autres genres littéraires, avaient donné l'impression de les rendre consubstantiels. De plus au dix-neuvième siècle, l'histoire participe d'un discours mis à la mode par le romantisme. Certains historiens écrivent en fonction d'un objectif précis: celui de montrer le rôle de leur nation dans l'évolution de la civilisation. À cette fin, ils font reposer leur interprétation sur des qualités propres à leur race. "Si, d'une part," dira Maurice Lemire, "il[s]tend[ent] à démythifier l'histoire en fondant [leurs] explications sur des documents, d'autre part, il[s] concour[en]t accréditer scientifiquement les légendes particulières à [leur] peuple." (5) En cela, l'histoire au dix-neuvième siècle, loin de travailler en sens contraire de la littérature, l'épaule et souvent la nourrit. Plus encore au Canada, l'histoire aurait pour ainsi dire servi de catalyseur à la production littéraire. N'est-ce pas Octave Crémazie qui voyait dans les historiens Garneau et Ferland les deux seuls véritables écrivains canadiens? (Voir "Lettre à l'abbé Henri-Raymond Casgrain, 10 avril 1866," dans Octave Crémazie *Œuvres*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979, 75).

LA QUESTION QUI SE POSE alors est de savoir quelle forme de contenu prend le littéraire dans la conférence, et comment on peut le saisir au fil du texte. À ce chapitre deux points paraissent devoir retenir notre attention: l'échange d'une culture littéraire commune (forme fixe) et la manifestation d'une certaine individualité de l'écriture (subjectivité).

D'abord, dans l'ensemble, la pratique a ceci de particulier qu'elle participe pour une bonne part de la culture ancienne. Phénomène bien explicable quand on songe à la formation que reçoivent les conférenciers dans les collèges classiques. De fait, l'enseignement au séminaire de Québec et au collège de Montréal, de même que dans les autres collèges s'inscrit dans un plan dominé par la culture latine. "En principe," souligne Claude Galarneau, "les écoliers devaient apprendre la rhétorique latine par l'explication des auteurs." (172-3) Même l'enseignement du français demeure "jusqu'en 1850" fortement médiatisé par la littérature latine et la culture ancienne.

Cette dépendance à la culture ancienne se manifeste de diverses façons chez les conférenciers. La plupart structurent leur discours conformément au *De dispositione* (exorde, proposition, division, narration, argumentation, péroraison), trouvent leurs axiomes dans les *Topiques* et fondent leur argumentation sur la forme syllogistique, reconue depuis Aristote pour sa grande rigueur. Mais c'est avant tout par le recours aux allusions mythologiques, aux citations latines et aux figures de rhétorique comme principe d'argumentation et d'ornementation que l'influence latine se manifeste le plus explicitement. Pour le bénéfice de leur auditoire, certains conférenciers se livrent même à un véritable étalage d'érudition. On ne peut s'empêcher de remarquer une certaine coquetterie littéraire chez Étienne Parent quand il compare les agitateurs publics à de "nouveau Géants, [qui pour circonvenir les masses] entasseront un Ossa de déclamations inflammatoires sur un Pélion d'utopies prestigieuses," (*La Minerve*, 6 février 1852, 2) ou chez le docteur Joseph Painchaud quand il affirme que comme "Hercule retira Alceste de la Tartare pour la rendre à son époux . . . la vigueur invincible de l'âme qui, inspirant la confiance en nos forces, triomphe de Pluton et restitue la santé." (1)

Dans l'esprit même des études classiques, la culture latine présente une valeur archétypale non seulement au plan esthétique, mais également sur la vision du monde, comme si elle représentait le monde idéal des origines auquel il faut sans cesse se reporter pour donner un sens au monde présent. Qui plus est, c'est en s'y référant que les conférenciers parviennent à marquer leur appartenance au monde littéraire et sapientiel. Aussi, nombreux sont ceux qui émaillent leur discours d'allusions mythologiques, de références à l'histoire ancienne et de citations latines, même s'il s'agit le plus souvent que de réminiscences de collège :

Qui de nous peut, sans être attendri, répéter des vers de Virgile qui nous sont si familiers et que nous avons appris par cœur dans notre heureux temps de collège? "Nos patria fines, et dulcia linquimus arva; Nos patriam fugimus . . . Et dulcis moriens, reminiscitur A gos." (Painchaud, 1)

Si elle sert d'argument d'autorité, la citation latine est plus encore un moyen de faire parade d'érudition et de signaler à ses pairs qu'on partage leur culture. En invoquant Cicéron, Marc-Aurèle Plamondon entend davantage situer le niveau de son discours que de spécifier les effets des belles-lettres :

Les belles-lettres enfin, dit Cicéron, adoucissent les mœurs, délassent l'esprit; elles répandent un grand charme sur la société, forment l'esprit des jeunes gens, et recréent celui des vieillards (*Le Canadien* 2).

J. B. B. Chouinard en fait autant pour justifier l'importance de l'étude de l'histoire: "L'histoire, a dit Cicéron, est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la messagère de l'antiquité, la maîtresse de la vie." (3)

Outre l'allusion mythologique et la citation latine, c'est peut-être par le biais de l'histoire que la pensée antique influence le plus directement la réflexion des con-

férenciers. Beaucoup d'entre eux invoquent les situations archétypales de l'histoire ancienne pour fixer les grandes lignes de l'action qu'ils proposent à leur auditoire. C'est à l'histoire de Rome, par exemple, que fait appel Henri Taschereau pour indiquer la voie à suivre à ses compatriotes.

Notre victoire enfin, si éclatante, que nous sommes aujourd'hui le peuple le plus libre de la terre, que nos institutions sont le mieux protégées, et que notre nationalité, est si forte et si vivace, qu'elle n'a plus de combat à soutenir, qu'elle n'a plus que des luttes à empêcher entre ses propres enfants, heureuse, si comme Véturie arrêtant Coriolan au seuil de Rome, elle pouvait réussir plus souvent à désarmer ou à faire taire un compatriote menaçant ou dénigrant ses frères ! (118)

Parallèlement à l'histoire romaine, certains exemples empruntés à la Bible s'imposent par leur fréquence. J. O. Fontaine illustre les malheurs des Acadiens de la déportation en les assimilant au peuple élu.

Quels devaient donc être les sentiments de ces pauvres bannis, si heureux naguère dans ce beau pays dont la violence seule les avait arrachés. Comme les Hébreux sur les bords de l'Euphrate, ils pleuraient au souvenir de leur Acadie, et nourrissaient l'espoir d'y mourir. (35).

Dans un discours prononcé devant la Chambre de lecture de Saint Roch, Étienne Parent recourt également aux pérégrinations des Hébreux dans le désert pour mettre en garde le père Chiniquy qui incite les Canadiens à s'expatrier.

Ne répandez pas parmi nous par vos écrits, votre exemple était certes déjà trop, l'idée qu'on ne doit rien à son pays, à sa nation; qu'on peut abandonner au milieu de l'épreuve pour aller ailleurs chercher un peu de bien-être pour soi et les siens. Soyez le seul à imiter parmi nous la conduite de ces lâches Israélites, à qui la peur de l'ennemi et la rude vie du désert faisaient regretter les oignons d'Égypte, et qui excitaient le peuple hébreux à y retourner; cessez vos invitations anti-patriotiques. (26)

Bref, la manifestation dans une conférence de la rhétorique privilégiée par la formation collégiale contribue à en faire un texte légitime. Même si certains conférenciers, au cours de leur cléricature par exemple, ont accès à des bibliothèques privées et parviennent à s'initier à la culture française contemporaine, on peut supposer que l'inscription du littéraire dans le texte qui se veut une façon de partager une culture avec ses pairs, les incitent à s'en tenir au modèle traditionnel issu de leur formation classique. Les conférences apparaissent d'autant plus littéraires que leurs auteurs ont réussi à les préformer en fonction des idées reçues sur la valeur littéraire. Dans la mesure où les *recentiores* ne correspondent pas à la canonique, à la culture littéraire légitimée par l'instance didactique, il n'est pas toujours évident que leur présence ajouterait à la valeur littéraire des conférences. Particulièrement à Québec, il faudra pour ainsi dire attendre le mouvement littéraire de 1860 avant que ne se manifeste un réel intérêt pour la culture contemporaine. Il en va autrement à Montréal, où des jeunes se réunissent à l'Institut canadien précisément pour

parfaire leur éducation littéraire et ainsi se soustraire à l'emprise de la culture latine. Les jeunes libéraux théorisent leur idéologie en puisant aux sources du savoir contemporain. C'est dans cette optique qu'ils établissent leur bibliothèque. Leur action ne se fait toutefois pas sans heurts, en particulier avec le clergé qui y voit une remise en question de sa tutelle sur la formation littéraire.

Par ailleurs, contrairement à de nombreuses conférences de Montréal, où l'ampleur de l'effet de lecture constitue avant tout un moyen argumentatif de rationalisation idéologique, dans la plupart des conférences de Québec, l'inscription du littéraire, toute limitée soit-elle, tend plutôt à une finalité proprement littéraire et esthétique. Même s'ils n'expriment pas toujours des vérités, c'est-à-dire des thèses admises par tout le monde, les conférenciers défendent des valeurs qui ne sont pas, dans le milieu qui les a délégué, sujettes à controverses. Si bien que leurs conférences visent moins à un changement dans les croyances qu'à une augmentation de l'adhésion à ce qui est déjà admis. Dès lors elles peuvent tourner à la déclamation et à la rhétorique dans le sens péjoratif du mot. Dans un discours, une figure est considérée comme argumentative si son emploi, entraînant un changement de perspective, paraît normal par rapport à la nouvelle situation suggérée. Dans la mesure où son effet direct de persuasion est secondaire, elle est considérée comme ornement, comme figure de style. À la limite, elle témoigne d'une forme d'éloquence qui ne cherche qu'à rehausser, en les ornant, des faits certains ou, du moins incontestés au sein même de l'association. Dans sa "Lecture sur l'éducation," James Smith, par exemple, s'éloigne de propos délibéré de la définition stricte au profit de métaphores et de procédés plus oratoires que scientifiques :

L'éducation, c'est l'aurore qui chasse les ténèbres de la nuit, et dévoile à l'intelligence humaine les merveilles de la création; c'est le soleil qui réchauffe et vivifie les entrailles engourdies de la terre, en fait sortir les verdure et les moissons; c'est l'astre qui dissipe les nuages des préjugés qui obscurcissent l'esprit humain; c'est le flambeau qui nous éclaire dans les sombres sinuosités de cette vie. . . . c'est l'astre lumineux qui doit guider notre vaisseau sur la mer orageuse des nations, à travers les écueils que l'orgueil et l'intérêt des hommes sèment de toutes parts. (1)

Ce genre de discours forme d'ailleurs une attraction de choix aux fêtes qui réunissent périodiquement les membres d'une association. Certaines conférences d'Étienne Parent, de Marc-Aurèle Plamondon, de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, du Dr Joseph Painchaud, du juge Adolphe-Basile Routhier, et d'autres encore, sont appréciées comme des œuvres d'artiste, de virtuose, mais on voit dans cette appréciation flatteuse une fin, et non la conséquence de ce que les conférenciers ont atteint un certain but. On parle alors de spectacles oratoires, dont le but semble être la mise en vedette des participants. On parle également d'une éloquence gratuite qui brille pour le plaisir de briller.

Néanmoins un problème demeure, celui d'isoler le caractère proprement subjectif des conférences. Comme dans la plupart des "essais" de l'époque, le glissement

du “je” au “nous,” des préoccupations individuelles aux préoccupations collectives est y presque systématique. Au fond, la pratique suivait en cela, note David Hayne, “la même pente que les autres genres qui tous assumaient dans les années 1860 un caractère national où le public lecteur trouvait matière à ses aspirations communes, fussent-ils patriotiques, religieuses, littéraires, socio-économiques ou politiques.” (27)

Il va sans dire en terminant que pour être représentative d'une époque donnée, l'histoire littéraire doit rendre compte de l'ensemble des pratiques littéraires de cette période. “Nos ancêtres ont beaucoup écrit au dix-neuvième siècle, et nous avons l'obligation de les lire partout où ils nous ont précédés, sans nous limiter à des genres ou à des formes traditionnels, écrit David Hayne. (“Problèmes,” 48) C'est en ce sens que nous poursuivons notre recherche. Dans la mesure où elle permettra de montrer comment s'est développée la pratique de la conférence publique et comment elles s'inscrit dans le champ littéraire de l'époque, notre étude atteindra son objectif: celui d'une meilleure compréhension, voire d'une reconsidération, du corpus littéraire québécois au dix-neuvième siècle.

OUVRAGES CITÉS

- Barthes, Roland, *Le Degré zéro de l'écriture* (1953. Paris: Éditions du Seuil, 1972).
- Bernatchez, Ginette, “La Société littéraire et historique de Québec 1824-1890,” *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35:2 (septembre 1981): 179-192.
- Chouinard, J. J. B., “La Pologne, ses origines, sa gloire, ses malheurs,” *Annuaire de l'Institut canadien de Québec*, vol. I (1874-1877): 2-50.
- Fontaine, J. O., “La Corvée des fileuses,” *Annuaire de l'Institut canadien de Québec*, vol. I (1874-1877): 27-38.
- Galarneau, Claude, *Les Collèges classiques au Canada français* (Montréal: Éditions Fides, 1978).
- Hayne, David, “L'Essai au Québec: des origines à la Confédération,” *Archives des Lettres canadiennes, Tome VI, l'Essai et la prose d'idées au Québec* (Montréal: Fides, 1985): 11-27.
- , “Problèmes d'histoire littéraire du XIX^e siècle québécois,” *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, 2 (1980-1981): 44-52.
- Lajeunesse, Marcel, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle* (Montréal: Fides, 1982).
- Lamonde, Yvan, “Institution et associations littéraires au Québec, au 19^e siècle: le cas de l'Institut Canadien de Montréal (1845-1876),” *Littératures* 1 (1988): 47-76.
- Lemire, Maurice, *Les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français* (Québec: les Presses de l'Univ. Laval, 1970).
- Marrou, Henri-Irénée, *De la connaissance historique* (Paris: Éditions du Seuil, 1958).
- Parent, Étienne, “De l'intelligence dans ses rapports avec la société,” *La Minerve*, 24:55 (6 février 1852): 1-2; 24:56 (10 février 1852): 1-2; 24:58 (17 février 1852): 1-2; 24:59 (20 février 1852): 1-2.

- , *Considérations sur le sort des classes ouvrières. Discours prononcé devant la Chambre de lecture de St. Roch, le 15 avril 1852* (Québec: Imprimerie de E. R. Fréchette, 1852).
- Painchaud, Joseph, "Seconde lecture sur les habitudes," *Le Canadien*, 20:80 (13 novembre 1850): 1.
- Plamondon, Marc-Aurèle, "Discours d'inauguration de l'Institut canadien de Québec prononcé le 17 février 1848," *Le Canadien*, 17:123 (25 février 1848): 1-2.
- , "Discours pour inaugurer la seconde série de lectures de l'Institut canadien de Québec," *L'Avenir*, 2:38 (18 décembre 1848): 1.
- Smith, James, "Lecture sur l'éducation, à la Chambre de lecture de St. Roch," *Le Canadien* 20:123 (28 février 1851): 1.
- Taschereau, Henri T., "Considérations sur la conférence prononcée par M. Louis P. Turcotte," *Annuaire de l'Institut canadien de Québec*, vol. I (1874-1877): 111-118.
- Terrasse, Jean, *Rhétorique de l'essai littéraire* (Montréal: les Presses de l'Univ. du Québec, 1977).
- Todorov, Tzvetan, *Les Genres du discours* (Paris: Éditions du Seuil, 1978).
- , *Littérature et signification* (Paris: Librairie Larousse, 1967).

